



Crans, le 16 juin 2022

Rapport de la commission des travaux concernant le préavis no Préavis No 12/22

Demande d'un crédit de CHF 330'000.- pour la création de deux arrêts de bus et d'un passage piéton le long de la Route cantonale n°1-B-P, au lieu-dit « Les Landes »

Monsieur le Président
Mesdames, Messieurs,

La Commission s'est réunie le Lundi 7 juin 2022 en présence de Messieurs Yvan Rueff, municipal responsable des routes et M. Thierry Nydegger, ingénieur, du bureau Schenk SA en charge du dossier.

A la suite d'un échange ouvert et constructif, nous avons reçu toutes les réponses aux questions posées.

Il en ressort que le réseau de transport public de la ligne 811 Nyon – Coppet - Gland des TPN s'est développé ces dernières années et que la fréquentation de cette ligne augmente régulièrement (hormis la période COVID qu'il faut mettre en parenthèse).

Conscient du besoin d'offrir un service de bus plus en adéquation avec le transport dual et un mode de mobilité douce souhaité par la population ainsi qu'une meilleure desserte du quartier des Landes, la commission des travaux à plancher sur ce préavis afin de trouver un juste milieu entre l'amélioration des infrastructures, le positionnement des arrêts de bus facilitant la fluidité du trafic et le coût engendré par ces travaux.

Il en résulte un projet de construction de deux arrêts de bus côté lac et jura situés partiellement sur les trottoirs actuels et la bande de roulement ainsi qu'un passage piéton et divers marquage routiers.

De ce fait, nous évitons la reprise totale du revêtement bitumeux sur cette portion de route en prenant le minimum d'emprise sur les bandes de roulements à la charge du canton, exception faite si la commune déclenche elle-même les travaux.

A noter également que la soumission de ces travaux est en cours, avec la possibilité de voir rentré des offres en dessous du montant budgété.

Au vu de ce qui précède, la commission recommande au conseil d'accepter le préavis 12/22 tel que présenté.

Jacques Pelichet :

Nathalie Sauvain :

Jean-Christophe Pradervand :

Yves Cretegny :

Gilles Pilloud (Rapporteur) :